



**Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 22 Septembre 2018 à la Maison des Associations d'ORANGE.**

Mot d'accueil de la Présidente :

La Présidente Marie-Frédérique TIBERGHIEU informe l'Assistance que le quorum est atteint avec 71 adhérents présents et 13 représentés pour cette A.G.E. La séance est donc ouverte. Elle cite les personnalités qui se sont excusées pour leur absence et elle remercie pour leur présence Bernard FATATO Président de la FFRandonnée de Vaucluse – Michel TARSAC membre de la commission sentiers et itinéraires et de la commission formation au C.D.R.P. Vaucluse – Jean-Pierre TALLIEUX à la Commission pratiques et adhésions au C.D.R.P. Vaucluse – Paul LOZANO, du CDRP relations avec les Clubs - Pascal De FLEURIAN – médecin du C.D.R.P. Vaucluse. - Jean-Pierre PASERO du service relations avec les Associations à ORANGE toujours fidèle à nos A.G., Yann BOMPARD représentant son père Jacques BOMPARD Maire d'ORANGE, Roger SILVA, Vice-Président de l'ARPO et également membre du C.D.R.P. Vaucluse à la Commission Formation. C'est un grand honneur pour notre Association d'avoir la présence de tous ces officiels. Elle remercie également la presse toujours présente pour nos rencontres, et les adhérents d'être venus en grand nombre, c'est une grande satisfaction d'être portée par leur enthousiasme, et leur réactivité à chaque proposition. La Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents, c'est grâce à eux que le groupe se développe.

Bernard FATATO constate avec satisfaction la belle assistance à l'A.G. et nous remercie de participer aux différentes manifestations organisées par le C.D.R.P. Vaucluse.

La parole est ensuite donnée à Jean-Pierre PASERO qui ainsi que Yann BOMPARD excusent Monsieur le Maire absent car une de ses élues se mariait ce 22/9/2018 et il se devait d'officier cette union. Jean-Pierre PASERO précise qu'il assiste à de très nombreuses A.G. lorsqu'il est invité et est fort satisfait de notre association très active et qui permet d'être en forme. Yann BOMPARD renchérit en insistant sur la bonne mine des participants à cette assemblée, preuve d'une bonne participation aux sorties.

Puis Jean Pierre TALLIEUX nous parle de la rando-santé, activité qui a commencé doucement avec peu de participants dans une Association. Maintenant ils sont une vingtaine. Jean Pierre TALLIEUX tient beaucoup à cette forme de randonnée proposée à tous ceux qui aimeraient bien marcher comme nous mais qui en sont écartés. Il existe une randonnée au PONTET tous les mercredis et les personnes inscrites ne manqueraient pour rien au monde cette sortie. Elle est entrée dans leur vie et ils ne peuvent plus s'en passer. Jean-Pierre TALLIEUX a le plaisir de constater que maintenant nous serons 3 associations : LE PONTET – MONTEUX et l'ARPO. Ces 3 associations se mettent au service de personnes qui ont besoin de nous.

La Présidente donne alors plus amples précisions sur la rando-santé : Les randonnées sont de moins de 6 km, moins de 50 m de dénivelé, avec arrêts fréquents, une vitesse de marche de moins de 3km/h et une durée de sortie de moins de 4 H, sur des sentiers reconnus, accessibles aux secours. L'activité est encadrée et labellisée. Trois animateurs sont formés spécifiquement. Nous avons l'aide du Médecin du Comité Pascal de FLEURIAN qui prend la parole :

« Je suis avec Jean-Pierre TALLIEUX à l'origine de cette activité et au démarrage des clubs. Je serai très présent pour sécuriser les animateurs. Nous aurons des personnes de tous horizons : sortie de cancer, des dépressifs, des personnes qui sont seules. Quand on voit leurs sourires à l'arrivée, on est satisfaits nous-mêmes.»

Assemblée Générale Extraordinaire :

La Présidente précise que l'ARPO s'ouvre à une troisième activité spécifique « la Rando-santé » que nous devons inclure dans nos Statuts. Pourquoi cette nouvelle activité ? Pour répondre aux personnes qui ont des problèmes de santé. C'est une activité de bien-être physique et psychologique et créatrice de liens sociaux. De nombreuses personnes connaissent un jour des problèmes soit pour marcher soit moraux, et la rando-santé répond à ce besoin. De même nous randonneurs, un jour nous aurons peut-être besoin de nous diriger vers la rando-santé et ce sera une solution pour chacun de nous.

Après énumération de toutes ces précisions concernant la rando-santé la Présidente pose la question à l'Assemblée pour savoir si la modification des statuts comme repris sur la convocation est acceptée par l'Assemblée :

Page 1

Randonnée à la journée le mercredi et le dimanche ; à la demi-journée l'après-midi ou à la journée toutes les semaines et marche nordique 2 fois par semaine 2 H le matin

Article 2 : BUT - OBJET

- La randonnée sous toutes ses formes y compris les raquettes et la marche nordique

A remplacer par :

Page 1

Randonnée à la journée le mercredi et le dimanche ; à la demi-journée l'après-midi ou à la journée le vendredi, marche nordique 2 fois par semaine le mardi et le vendredi matin, deux groupes de deux niveaux différents, et rando-santé le mercredi le matin.

Article 2 : BUT - OBJET

- La randonnée sous toutes ses formes y compris la marche nordique et la rando-santé.

Qui est contre : Personne ne lève la main

Qui s'abstient : Personne ne lève la main

Qui est pour : Toute l'Assistance lève la main

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité. La Présidente remercie l'Assemblée et clôture l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La secrétaire

La Présidente : Marie-Frédérique TIBERGHIE .